



UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY

BP 1147 Conakry, République de Guinée

Téléphone : +224 655 20 10 00

N/Réf.2021/ **083**/UGANC/RECT

Conakry, le **15 MARS 2021**

Le Recteur

A

Monsieur le Directeur du Centre d'Excellence
Africain pour la Prévention et le Contrôle des
Maladies Transmissibles (CEA – PCMT)

Objet : Attribution d'un terrain pour la
construction du siège du CEA-PCMT
au Campus Hadja Mafory.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande Ref : N° 066/FSTS/DOYEN/UGANC/2021 du 10 mars 2021, relatif à l'attribution du terrain sis au Campus Hadja Mafory situé entre l'entrée du campus et le centre de recherche et de formation en infectiologie de Guinée (CERFIG), nous venons par la présente attribué au CEA-PCMT ce terrain pour la construction du siège dudit Centre suivant la décision N.Réf.2021/081/UGANC/RECT

Pour tout besoin supplémentaire, prendre attache au service planification et projets.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de ma franche collaboration.



Pr Doussou Lanciné TRAORE

P.J : Décision